



[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)  
rubrique « le congrès en direct »

## Sommaire :

La ville de Reims  
Le mot du Président  
Le programme  
Un congrès vert

## La ville de Reims

Reims, par vocation, est une ville d'art et d'histoire. Cité des sacres royaux, riche d'un patrimoine mondialement classé par l'Unesco, haut lieu du champagne et de la gastronomie, Reims a toujours montré une prodigieuse capacité à renaître : quasi-détruite par les bombardements de la Grande Guerre, elle se reconstruit sous le signe de l'Art-Déco. Et c'est sur le parvis de sa Cathédrale que le Général De Gaulle et Konrad Adenauer scellent la réconciliation franco-allemande, socle de l'édification de la communauté européenne.

Située à proximité des grands bassins de population, Reims, 12<sup>e</sup> ville de France, tire parti de ses atouts pour s'affirmer.

Facile d'accès à la croisée des autoroutes et par TGV, bientôt dotée d'un tramway, la métropole tisse, avec les communes du Pays Rémois qui l'environnent, un territoire attractif porteur d'innovations, de services et d'emplois. Des zones d'activité modernes, la vitalité de l'enseignement supérieur, de grandes écoles réputées comme Reims Management School et l'Ecole Supérieure d'Art et de Design et l'implantation de Sciences Po dès la prochaine rentrée sont autant de facteurs d'attractivité. Au tempo européen, les scènes font se retrouver les arts et les publics. Une authentique culture urbaine témoigne d'une ville en mouvement pour un meilleur cadre de vie.



Cathédrale Notre-Dame de Reims



Basilique Saint-Rémi



Place Drouet

## Un congrès de mutation

Depuis soixante-cinq ans, la CFE-CGC a su s'adapter à tous les bouleversements économiques et sociaux. Elle est même devenue, dans notre histoire, la seule organisation syndicale représentative qui, contre vents et marées, n'est jamais tombée dans le piège de la scission ou de l'éclatement !

Cette force, cette conviction quant à nos valeurs fondatrices pour porter la voix de l'encadrement est une nouvelle fois soumise à rude épreuve aujourd'hui. Nous faisons face à une véritable mutation du syndicalisme, imposée par l'entreprise projetée dans un marché inéluctablement mondial. Mais aussi, et surtout, imposée par... la loi !

Jusqu'à la loi du 20 août 2008, adhérer à un syndicat, c'était partager une conviction, c'était s'engager à défendre l'intérêt des salariés au sein d'une famille syndicale diversifiée. Depuis cette loi, l'adhérent ne serait-il devenu qu'un électeur placé dans la situation de choisir entre noir ou blanc, entre pour ou contre, au mieux entre deux grandes organisations... quand il a la rare chance de côtoyer un syndicat dans son entreprise ?

Pour la CFE-CGC, adhérer ne se limite pas à déposer un bulletin dans une urne. Militer ne consiste pas ou si peu à faire des campagnes électorales. C'est d'abord partager des valeurs qui font sa spécificité : la défense des droits des salariés et de l'encadrement en particulier, par le dialogue et la négociation responsable ; la promotion de nos intérêts face aux logiques financières de plus en plus prégnantes ; l'innovation sociale par la priorité donnée aux femmes et aux hommes sources réelles de notre économie ; l'intervention dans les stratégies des directions d'entreprise ; les choix sociaux favorables au développement durable dans un contexte européen... C'est cela notre militantisme de terrain !

Mais il va falloir, encore une fois, s'adapter. Notre représentativité, notre existence, dépendra de notre capacité à convaincre et à rassembler pas seulement des collègues, mais aussi des voix. Ce militantisme de terrain doit inclure totalement la priorité donnée à ces aunes qui nous mesurent : 10 % des voix dans l'entreprise et 8 % dans la branche !

Toute la CFE-CGC y mettra sa force. Pour protéger et soutenir ses porteurs de mandats. Pour renforcer son image. Pour s'engager dans tous les combats en faveur de nos systèmes solidaires et du revenu des salariés et des fonctionnaires. Pour garantir la place de l'encadrement dans le dialogue social national et international.

C'est cet engagement que devra prendre la génération 2010 des adhérents et militants CFE-CGC. C'est l'appel de ce XXXIV<sup>e</sup> congrès !

Bernard van Craeynest  
Président de la CFE-CGC

## Programme du congrès

### Mercredi 17 février 2010

10 h 00

Réunion du collège territorial.  
Élection du rapporteur.

12 h 00

Déjeuner.

13 h 30

Accueil des congressistes.

15 h 00

Mots de bienvenue de Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC et d'Adeline Hazan, maire de Reims.

Danielle Flécher, présidente des assemblées, assurera le bon déroulement de l'événement. Travaux et débats seront lancés par Philippe Bloch, l'animateur de ces trois journées.

15 h 30

Rencontre autour de l'engagement syndical

Présentation d'une étude, réalisée par l'institut de sondages Opinion Way, sur l'image du syndicalisme, les attentes syndicales... commentée par Jérôme Pélisse, maître de conférences en sociologie à l'Université de Reims.

16 h 30

Pause.

17 h 00

Vote du rapport d'activité de la Confédération présenté par Gérard Labrune, secrétaire général.

18 h 00

Vote du rapport financier présenté par Hélios Insa, trésorier national.

19 h 00

Élections successives du conseil juridictionnel, garant des statuts de la Confédération et de la Commission de contrôle financier, chargée de veiller aux bons comptes de la maison.

## Jeudi 18 février 2010

8 h 30

Accueil des congressistes.

9 h 30

Présentation des programmes des candidats à la direction confédérale : président confédéral, secrétaire général, trésorier national. Questions/réponses avec les délégués et élection (vote électronique).

11 h 00

Proclamation des votes.

Suspension de séance.

Conférence de presse de la nouvelle équipe dirigeante.

12 h 00

Déjeuner.

14 h 00

Élection des sept secrétaires nationaux.

15 h 00

Élection des seize délégués nationaux.



## Vendredi 19 février 2010

8 h 30

Accueil des congressistes.

9 h 30

Allocution de Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

10 h 00

Table ronde « Quel syndicalisme pour demain ? » en présence :

- de Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville ;
- du Président de la CFE-CGC, élu la veille ;
- de Cécile Guillaume, maître de conférences à l'Université de Lille 1 ;
- de Bernard Vivier, directeur de l'Institut supérieur du Travail (IST) ; de Michel Yahiel, président de l'Association nationale des DRH (ANDRH).

11 h 45

Discours de clôture du nouveau président confédéral.

12 h 00

Clôture du congrès.



## Un congrès de mutation

La CFE-CGC, partie prenante depuis l'origine du processus initié par le Grenelle de l'Environnement, ne peut en aucun cas se cantonner dans de la réflexion théorique sans se poser des questions pratiques sur son propre fonctionnement.

D'ailleurs, de très nombreux experts représentant la CFE-CGC dans les divers groupes de travail sur le sujet, ainsi que de nombreux militants, n'ont pas attendu le catalyseur gouvernemental pour prendre en compte, dans leur vie quotidienne ou au sein de leurs entreprises et structures, des idées visant à modifier leur manière de vivre et donc leur comportement vis-à-vis de l'environnement.

L'un des éléments phares des réflexions en cours est de construire pour l'avenir et donc de s'adapter afin de répondre à cet objectif. Toutefois, bien souvent, il n'est pas possible de tout changer d'un seul coup : en effet, il est indispensable de prendre en considération la difficulté à changer des comportements bien ancrés, leur souvent lente mise en œuvre effective nécessitant information, formation et temps d'adaptation, ainsi que - le négliger serait malhonorable - l'impact financier potentiel.

Pour la CFE-CGC, faire un Congrès en 2010 ne peut pas s'imaginer sans avancer dans le sens d'une meilleure prise en compte de la réalité environnementale et des efforts qu'individuellement ou collectivement il est possible d'apporter.

Cette prise de conscience est d'abord individuelle et peut se traduire par l'effort de chacun pour se rendre à Reims par les moyens de communication les moins énergivores : le train et le covoiturage sont ainsi souhaitables. Sur place, c'est à chacun aussi de veiller à respecter l'environnement (bruit, déchets, transports en ville, ...).

Elle est également collective et se traduit par des efforts demandés à tous les types d'intervenants : prestataires en charge de l'organisation et de l'animation sensibilisés sur l'aspect développement durable et devant s'y conformer ; prestations de repas intégrant des produits bio et champagne bio ; partenaires présents dans leurs stands très impliqués dans ces réflexions, par exemple par la limitation du nombre de papiers distribués et l'attention particulière portée aux gadgets fournis.

Dans ce cadre, la Confédération remettra une pochette-congrès conçue dans le respect de l'environnement et contenant des produits imaginés dans le même esprit.

Ceci est une étape, une petite étape, mais qui marque l'engagement pris par notre Confédération. Il y aurait contradiction flagrante à former nos militants pour « passer des messages » au sein des entreprises et administrations si nous-mêmes ne cherchions pas à améliorer nos comportements.

Certes, cette démarche doit être progressive et acceptée par tous mais elle ne peut pas ne pas se faire : chaque structure composant notre confédération, quel que soit son niveau et sa dimension, doit, petit à petit, réfléchir aux moyens à mettre en œuvre afin de minimiser le coût environnemental, sans pour autant obligatoirement augmenter le coût financier. Ainsi, des réflexions sur le choix des lieux de réunion eu égard aux difficultés de transport, les moyens de locomotion retenus, les types d'hôtels retenus, les prestations repas proposées, les documents fournis, ... méritent d'être menées. Et ceci sans omettre la mise en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance.

Ainsi, une fois de plus, c'est bien en posant sa pierre que l'on contribue à modifier le monde !

Jean-Frédéric Dreyfus  
Secrétaire national CFE-CGC



La CFE-CGC a tenu à ce que votre malette de congrès soit conçue en matériaux recyclables.  
Elle sera le symbole d'un congrès respectueux de l'environnement.